4e ANNÉE, N° 195. — LUNDI, 29 OCTOBRE 1849.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT

ON S'ABONNE:

A Constantinople, au Bureau du Journal, *A Galata*.

Dans les Villes du Levant, l'Agence des Paquebots français.

A Malte, chez *M. G. Muir*, libraire.

A Marseille, chez *M.* veuve *Camoin et Cie.*

A Londres, chez *MM. James Cowie et Son, Foreign Newspaper Office*, 3, St Ann's Lane, general Post Office.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Constantinople..... un an, 8 ccfons 8
" 6 mois, 4 "
Provinces et Etranger un an. 9 "
" 6 mois, 5 "

PRIX DES ANNONCES:

La ligne..... 5 piastres du G.-

Le Journal paraît les 4, 9, 14, 19, 24, 29 de chaque mois.

Les abonnements datent du 1er et du 16

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 29 Octobre.

Depuis quelque temps, la malveillance répand les bruits les plus odieux à propos des réfugiés de Vidin. Il se dit notamment qu'aussitôt qu'ils arriveront dans cette ville, ils furent en butte aux mauvais procédés de l'autorité locale, et que même la S. Porte les plaça entre l'extradition et un acte d'abjuration religieuse. Ces assertions sont complètement fausses. Voici ce qui est vrai: ces réfugiés ont été traités et sont toujours traités par la S. Porte avec tous les égards que prescrivent les devoirs de l'hospitalité ottomane, et loin de s'être donné le tort que ses ennemis lui reprochent sourdement ou avec éclat, lor que certains de ces réfugiés ont fait spontanément la demande d'embrasser l'islamisme, ils ont compris qu'on verrait avec plaisir que cette demande fût ajournée, afin que la situation qui ressort d'un droit bien clair, ne cessât pas de paraître un instant, aux yeux de tout le monde, dans toutes ses conditions d'honneur et de dignité.

Voici ce qui est vrai encore: dès que la S. Porte a sû qu'un général autrichien s'était rendu à Vidin avec la mission de son gouvernement pour demander que les sous-officiers et soldats hongrois réfugiés qui voudraient retourner dans leurs foyers, n'en fussent pas empêchés, elle s'est empressée d'y consentir et a offert toutes les facilités désirables pour la réalisation de cette pensée, mais en exigeant un engagement par écrit que ce réfugiés seraient tous amnistiés.

Lorsqu'on connaît le cœur magnanime de S. M. I. le Sultan, l'intelligence élevée de Réchid pacha et d'A'ali pacha, il est difficile de comprendre qu'on ait pu prêter au gouvernement impérial une conduite qui eût été plus qu'une maladresse insigne: elle eût été une très grande faute. On doit convenir aisément que l'abjuration sous peine d'extradition ne pouvait être demandée aux réfugiés sans l'assentiment du Sultan. Mais qui donc aurait osé lui proposer une pareille énormité? Sont-ce les deux hommes d'état que nous venons de nommer?

D'après tout ce qui est venu à notre connaissance, d'après les informations qui nous sont venues nombre de fois de Vidin, les choses s'y sont passées comme nous le disons, et si nous avions besoin d'une confirmation, nous la trouverions surabondamment dans une lettre de Bucharest, datée du 21 octobre, qui nous est écrite par une personne qui puise toujours ses nouvelles aux meilleures sources:

« Je viens de recevoir encore de Vidin des nouvelles qui prouvent jusqu'à l'évidence que tous les bruits qu'on fait courir au sujet des réfugiés, sont calomnieux et dépourvus de toute espèce de fondement. Un général autrichien, Haussläb, qui est à Vidin pour recevoir ceux des émigrés qui, de leur propre volonté, voudront rentrer dans leurs foyers, vient aussi d'écrire à Omer pacha pour prendre l'engagement positif, que tous les soldats et les sous-officiers jusqu'au sergent inclusivement, qui voudront rentrer dans leurs foyers, seront admis à jouir d'un pardon général et sans exception, et dans sa lettre, il ne fait que se louer de toutes les facilités qui lui ont été accordées par l'autorité locale pour remplir sa mission.

» Figurez-vous, que c'est au point que le vice-consul autrichien, ayant fait afficher une publication pour exhorter les soldats à rentrer dans leurs foyers, les réfugiés l'ont dénoncé et les autorités militaires de Vidin ont dû mettre des sentinelle pour protéger cette publication et le consulat d'Autriche. Enfin la fausseté de toutes ces calomnies est entièrement prouvée et il le sera encore davantage par les rapports que ne peuvent manquer de faire les personnes chargées de ce soin.»

Une lettre nous annonce que Fuad éfendi est arrivé, le 10 octobre, à Saint-Pétersbourg, et qu'il a été reçu le surlendemain par le comte Nesselrode avec les plus grands honneurs.

Dans notre précédente feuille, nous avons annoncé que le bâtiment à vapeur le *Tartare*, parti de Toulon le 14 de ce mois avec des dépêches pour la légation de France, venait d'arriver dans notre port, ayant à bord un courrier d'ambassade anglais. Nous avons appris, depuis, que le *Tartare* avait apporté la nouvelle officielle que l'escadre française était partie des îles d'Hyères, pour rejoindre la flotte anglaise dans le Levant.

Si nous étions à une de ces époques où les moindres différends internationaux se tranchaient par la voie des armes, la nouvelle que nous venons de donner, et qui était pressentie depuis quelques jours, aurait excité la plus vive émotion: tous les intérêts, et il en est beaucoup qui admettent difficilement les raisons plus ou moins justes qui font courir les armées sur les champs de bataille, tous les intérêts, disons-nous, auraient jeté un grand cri d'alarme. On ne s'est point ému, et les intérêts n'ont pas perdu leur calme habituel. Cette quiétude des esprits indique que la paix ne sera pas troublée; bien plus, elle s'augmente de ce qui, dans d'autres temps, aurait pu la détruire: il est certain que tout le monde considère l'apparition des deux escadres amies comme un gage infaillible du maintien de la paix.

On sait quel est le différend qui a donné lieu, dans ces derniers temps, aux négociations diplomatiques entre la Porte et les représentans des missions d'Autriche et de Russie, et qui attend sa solution. Aujourd'hui que cette question est examinée en tous lieux, nous croyons inutile d'en faire l'appréciation: tout est connu, le pour et le contre, le faible et le fort.

A ne considérer, et c'est la seule chose qui importe, que le mobile qui sert de base à la question, on n'y voit qu'une erreur, et lorsque la sagesse des Etats et des gouvernemens est si avancée, on ne doit pas craindre qu'une erreur puisse donner lieu à des complications qui seraient l'éternel regret aussi bien de ceux qui les auraient créées que de ceux qui, le pouvant, ne les auraient pas empêchées. Lorsque la conscience publique des nations de l'Europe, sans en excepter aucune, n'admet pas la possibilité de pareilles complications, il devient improbable qu'elles éclatent.

Depuis deux ans, il n'est guère de contrée en Europe, où la prudence des gouvernemens n'ait en occasion de s'exercer, et partout elle n'a eu en vue que de mettre obstacle à ce que les conflagrations particulières devinssent générales. Elle s'est efforcée d'imposer silence aux sympathies de principes et d'intérêts; elle les a contenues dans les plus étroites limites pour n'envisager qu'une seule chose, la plus importante de toutes, parce qu'elle est la source de tout progrès et de tout bien-être: l'ordre! Cette tâche a été celle que se sont donnée la France non moins que la Russie; l'Angleterre et la Turquie aussi bien que l'Autriche et la Prusse.

Alors, nous ne faisons que raconter, d'innombrables questions politiques et sociales agitaient violemment les esprits, et pouvaient mettre aux prises les principes et les intérêts des Etats. Certaines ambitions, et il y en avait de grandes et d'ardentes, ressemblaient, par la pensée, à ces immenses fleuves qui sortent de leur lit et entraînent tout dans leur course rapide. On s'est sans doute effrayé à voir ces grandes tourmentes: mais on s'est raidi en même temps de courage, et les flots soulevés se sont écoulés, et les tourmentes ont disparu, non sans laisser, il est vrai, des ruines sur leur passage.

Quand du milieu de ces explosions révolutionnaires, il n'est pas sorti une de ces guerres qui deviennent générales par tant d'intérêts mis en jeu, il n'est pas raisonnable de s'arrêter à l'idée que cette guerre puisse naître d'une erreur.

Si cette erreur était restée entre les trois puissances qui l'ont discutée premièrement, il se peut que la certitude s'appuyant sur un droit mal vu, fût parvenue à se croire autorisée à prendre la place de la certitude reposant sur un droit parfaitement clair, et à en vouloir opiniâtrement les avantages. Il est admis, en thèse générale, que deux voix doivent l'emporter sur une, parce qu'il y a de leur côté présomption de raison.

Mais lorsque l'erreur est examinée de fait ou d'intention par tous les Etats, elle doit nécessairement disparaître, et il ne peut rester qu'une certitude d'autant plus grande, qu'elle réunit tous les assentimens. A semblable titre, cette certitude a incontestablement toute chance d'être admise par les deux Etats qui, sous l'influence de la préoccupation du moment, venue sans doute à leur insu de causes étrangères aux élémens constitutifs de la question, n'en ont pas saisi tout d'abord le sens intime et absolument vrai. Il y a plus, tant nous avons confiance dans leur sagesse, conservassent-ils encore quelque chose de leur erreur primitive après une étude plus attentive et plus profonde du différend, qu'il y aurait injustice à leur prêter une idée qui serait un démenti aux nombreux sacrifices qu'ils ont toujours su faire au maintien de la paix générale.

Cependant, quand une question internationale est parvenue à un haut degré de gravité beaucoup plus par les circonstances que par sa raison d'être, il est bien, dans des temps où l'imprévu joue un si grand rôle et entraîne la volonté humaine plus loin qu'elle ne voudrait aller, que les Etats qui ont mission, eu égard à la place qu'ils occupent dans le monde politique et aux engagemens de leurs alliances, de prévenir les grandes conflagrations qui seraient si funestes à la civilisation, il est bien que ces Etats prennent les mesures qui leur sont suggérées par leur conscience et le soin de mettre à l'abri de toute atteinte des intérêts qui ont justement toutes les sympathies de l'Europe. Nous sommes convaincus que la présence dans les mers du Levant des vaisseaux anglais et français n'a pas d'autre signification. C'est une précaution et non une menace, c'est un témoignage d'intérêt et non un désir d'aggraver la situation: ils viennent pour mieux manifester qu'au fond de la question, il n'y a qu'un erreur, et que les gouvernemens qui les ont envoyés verraient avec des regrets qui entraîneraient des devoirs, que cette erreur donnât suite à des conséquences fâcheuses: en cette occurrence, ils sont là pour prévenir un pareil malheur. La guerre en Orient, ce serait la guerre partout, et personne, que nous sachions, ne forme un tel souhait. Agir dans l'intention de faire avorter toute idée qui aurait ce but, si toutefois cette idée peut exister, ce que nous nions, c'est donc agir dans l'intérêt de tout le monde: cette mission est belle et digne de la fin qui est dans la pensée de tous ceux qui ont réfléchi à la question débattue. Qui veut la paix, veut le respect des droits, car le respect des droits est la base la plus solide de la paix, et nous sommes persuadés qu'on veut la paix à St-Pétersbourg et à Vienne, non moins qu'à Constantinople, à Londres et à Paris.

On nous écrit du Caire, à la date du 1er octobre:

« Nous jouissons en Egypte d'une parfaite tranquillité. La crue annuelle du Nil est arrivée à son *maximum*, et son abondance assure la fertilité des terres pour l'année prochaine. Quelques vols de grands chemins, deux ou trois assassinats commis, dans l'intérieur des provinces avaient d'autant plus éveillé l'attention publique que les crimes de ce genre sont rares dans le pays. La punition des coupables et la surveillance active de l'autorité ont suffi pour prévenir le retour de ces actes en prouvant que le gouvernement actuel n'est pas plus disposé que le précédente administration à tolérer la moindre atteinte à la sécurité générale ou particulière. Plusieurs voyageurs étrangers ont déjà remonté la vallée du Nil, comme il arrive chaque année, lorsque finissent les chaleurs de l'été. Nous tenons de quelques uns d'entr'eux que d'Alexandrie aux Cataractes, ils ont parcouru avec la plus grande sûreté les deux rives du Nil, et partout, sur leur passage, ils ont trouvé les preuves de l'esprit d'ordre et des bons sentimens qui animent la population.

« Les fêtes qui viennent d'avoir lieu au Caire, à l'occasion de la circoncision du fils du gouverneur-général, Abbas pacha, y avaient attiré beaucoup de monde. Elles se sont passées avec le plus grand ordre et, malgré l'immense concours de population que les réjouissances publiques réunissaient chaque jour sur quelques points de la ville, on n'a pas eu une catastrophe, un accident à déplorer.

On nous écrit ce qui suit des frontières de la Perse, 14 octobre:

« Des dissensions déplorables avaient éclaté, il y a quelque temps, parmi les chefs des tribus Djelaly, Haïdérvaly et Zolaly. Ces tribus belliqueuses et qui disposent de forces assez considérables, sont presque indépendantes. De leur bonne ou de leur mauvaise intelligence dépend l'ordre ou le désordre dans la frontière, dont la garde leur est confiée. Cette mésintelligence aurait eu les suites les plus graves. Le commerce surtout en était fort sérieusement menacé, car les brigands n'auraient pas manqué de profiter de l'occasion pour infester les routes, et exploiter les caravanes et les négocians voyageurs. Le prince Hamza-Mirza, gouverneur de l'Aserbaïdjan, avait engagé les trois Khans à se rendre auprès de lui à Tébriz. Il se proposait de les réconcilier, et de détourner par là les malheurs qui allaient accabler le pays; mais le langage persuasif du prince n'avait produit aucun effet sur l'esprit des chefs des tribus. Déjà consistant, plus sûres que jamais, se disposaient à rentrer dans leurs foyers respectifs pour s'en rapporter au sort des armes, lorsque, au dire de quelques personnes nouvellement arrivées de Tébriz, et que nous avons lieu de croire bien informées, plusieurs négocians persans allèrent solliciter l'intervention de M. Stivens, consul d'Angleterre, qui parvint, grâce à son esprit conciliateur et de persuasion, à opérer une sincère réconciliation. Non-seulement les trois chefs promirent solennellement d'oublier le passé, mais encore ils signèrent un traité qu'ils s'obligèrent d'observer fidèlement, sous peine d'une indemnité stipulée dans le même acte.

« Nous apprenons en ce moment même l'arrivée des Khans, grâce encore au zèle éclairé de M. Stivens, qui leur fit comprendre que leur retour dans leurs foyers ne saurait être trop prompt. Ils sont arrivés à temps, car déjà les brigands avaient commencé à exercer leur coupable industrie sur les caravanes et les malheureux voyageurs qui se trouvaient sans défense sur les montagnes.

« Nous apprenons également que l'ordre et la tranquillité la plus parfaite régnent dans l'Aserbaïdjan. Le prince Hamza-Mirza et le Vézir justifient pleinement la confiance que le Chah a mise en eux, en les appelant à d'aussi hautes fonctions. Il est à regretter, cependant, que l'autorité du prince Hamza-Mirza ne s'étende pas jusqu'aux affaires du clergé, qui est plus remuant, plus turbulent que partout ailleurs. A l'heure qu'il est, deux chefs spirituels se disputent, dit-on, la suprématie à Tébriz. Nous ignorons les détails de cette affaire; mais nous serons prochainement à même de vous en parler au long avec connaissance de cause.

« Les affaires du Khoraçan vont bien, nous assure-t-on; à en juger, cependant, par l'attitude du gouvernement qui concentre journellement des forces à Téhéran de tous les points des frontières, on est porté à penser tout le contraire. Aujourd'hui même les régiments du Khoï se mettent en marche pour la capitale. »

NOUVELLES DIVERSES.

Vendredi dernier, S. M. le Sultan, accompagné de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée de Béchiktach, pour y assister à la prière de midi.

— Avant-hier samedi, ont commencé les fêtes du Courban-Baïram, annoncées la veille à la population musulmane par le canon des batteries de terre et des bâtimens de guerre mouillés dans le port. Le Sultan, revêtu du manteau impérial et portant sur Son fès la superbe aigrette en brillans qui le décore dans les grandes cérémonies, a quitté au point de jour, le palais de Top-Capou où il s'était rendu la veille, par la porte de *Bab-Hounayoum*, pour aller à la mosquée du Sultan-Bayezdid. Sa Majesté était escortée de ses ministres, de tous les dignitaires de l'Empire et des principaux officiers civils et militaires. Le cortège était magnifique, imposant. Le départ du Sultan du palais de Top-Capou, avait été annoncé par des salves d'artillerie. Tout l'espace que devait traverser Sa Majesté, depuis le palais impérial jusqu'à la mosquée, était garni d'une double haie de soldats de la garde impériale et de la marine dans une parfaite tenue et d'une contenance vraiment militaire. Des symphonies exécutées avec beaucoup de précision et d'ensemble, l'aspect des troupes sous les armes, la richesse et l'éclat du cortège, la foule immense qui encombrait toutes les avenues, les cris répétés du: *Vive l'Empereur!* formaient un spectacle des plus imposans et en tout digne d'admiration.

Après la prière, le Sultan a quitté la mosquée pour retourner au palais de Top-Capou où il a reçu, dans la salle du Trône, les hommages et les félicitations accoutumées des ministres et des autres dignitaires de l'Empire.

Samedi, après avoir reçu au palais de Top-Capou les félicitations de tous les ministres et les hauts fonctionnaires, le Sultan est rentré à son palais de Tchéragan, où Sa Majesté a reçu les félicitations de toutes les personnes de sa maison. Cette cérémonie, à laquelle assistaient tous les grands fonctionnaires, s'est passée avec une grande solennité. Le Sultan était sur Son Trône en costume de cérémonie, ayant à sa droite S. A. le Grand-Vézir et les principaux ministres, à sa gauche ses chambellans et ses secrétaires. Les hallebardiers à pied en grande tenue, formaient une double haie depuis la porte d'entrée jusqu'au trône du Sultan, et c'est au milieu de cet imposant cortège que S. M. a reçu les félicitations des employés de sa maison.

— A l'occasion des fêtes du Courban-Baïram, S. A. la Sultane-Mère, s'est rendue, samedi dernier, à Sultan-Bayézdzid et à Sultan-Ahmet où Elle a fait distribuer, au peuple musulman, près de trois mille moutons.

Le même jour, le Sultan s'était rendu sur les mêmes lieux et avait également fait distribuer trois mille moutons.

— Lundi dernier, à l'occasion du changement de résidence de S. M. le Sultan, il y a eu *rithiab* au palais Impérial de Tchéragan.

— Ainsi que nous l'avions déjà annoncé, les fêtes du *Courban-Baïram* ont commencé samedi dernier, et ne se termineront que demain mardi. Les bureaux de la Porte seront ouverts, et les fonctionnaires se feront réciproquement les félicitations d'usage.

— Dans notre feuille du 29 septembre, nous avons publié une correspondance de Sélonique, dont un passage est relatif à l'administration de Sami-pacha, gouverneur de Larisse. Ce passage contient une plainte vague et générale contre l'ensemble des actes administratifs de ce haut fonctionnaire; on y parle même de délits de justice; mais aucun fait n'y est précisé. Quelle que soit la nature de cette allégue, si nous avons le droit d'en laisser la responsabilité à celui qui a donné de fausses indications à notre correspondant de Sélonique, nous aimons à remplir un devoir d'impartialité en accueillant avec empressement la réclamation qui nous est faite au sujet du passage dont nous parlons, et qui conteste en son entier le sens de l'attaque. Nous savons que Sami pacha est un fonctionnaire actif et intelligent et qu'il doit avoir à cœur de justifier, par une bonne administration, la confiance dont le gouvernement impérial l'a investi en l'appelant au poste de gouverneur de Larisse.

— L'escadre française commandée par le vice-amiral Parseval-Deschênes, qui se rend dans le Levant est composée des vaisseaux suivans: *Friedland*, *Iena*, *Jemmapes*, *Jufferville*, *Jupiter* et *Hercule*; de la frégate la *Psyché* et de la corvette à vapeur le *Caton*.

— Les nouvelles suivantes sont extraites des journaux de Bucharest:

« Les troupes imp. ottomanes, destinées à prendre à Yassi leurs quartiers d'hiver, ont fait vendredi 16 du courant, leur entrée dans cette ville.

» Le prince Stirbey a nommé administrateurs, savoir:

Du district d'Ilfov, M. Etienne Bellio.
» Ialomitza » le Pitar Aléko Floresko.
» Ibraïl » le Major Jean Dighirtau.
» Vlasczka » le Paharnik Iarka.
» Moustchel » le Serdar Jean Mosco.
» Romanatzis » le Major C. Tcherkéss.
» Gorgi » le Paharnik Jean Vricorano.

» M. le Paharnik Michel Rechtivan, administrateur du district de Yolomitza, passe en la même qualité à celui de Téleormun, et le Paharnik Manuel Gradistianu est également transféré de l'administration du district de Moustchel à celle du district d'Olio.

» Une bande de brigands qui, sous le commandement d'un nommé Basile Bolbotcheano, infestait depuis peu les grandes routes dans les districts de Bouzéo, Ibraïl, Ialomitza, et Slam-Rimnik, vient d'être prise tout entière par M. G. Maïcanesko, sous-administrateur de l'arrondissement de Rimnik, district de Slam-Rimnik. Le prince, pour récompenser le courage et l'habileté dont cet employé a fait preuve en cette circonstance, a bien voulu l'élever au rang de Pitar, et accorder une gratification de 1,200 piastres aux Borobantz qu'il dirigeait dans cette entreprise.

» Le choléra n'a pas encore quitté la principauté de Valachie, mais il ne cesse d'y avoir un caractère bénin.»

— On lit dans le dernier N° du Journal arménien, l'*Hanasdan*:

« Un estimable journal, nommé l'*Europe*, dans une suite de Nros (33, 35, 37, 39, 41) publie de longs articles contenant des nouvelles curieuses sur l'Arménie. Nous extrayons d'un article du N° 41 le passage suivant pour le communiquer à nos lecteurs, afin que l'on comprenne que l'émigration produit souvent plutôt un préjudice que les avantages espérés:

« Les paysans du lac de Sévan, dans l'Arménie russe, après la traité de paix conclu en 1829 entre la Turquie et la Russie, sortirent de leur pays et vinrent ici, mais maintenant ils ne sont pas satisfaits de cette émigration. Chaque maître de maison ou chef de famille doit payer pour les siens par an deux roubles d'argent (1) comme capitation ou impôt personnel; de 8 jusqu'à 12 roubles d'argent pour impôt foncier; ce qui est réellement beaucoup, au égard à des gens si pauvres. Mais outre cela, ces malheureux habitans doivent chaque année contribuer à l'habillement et aux autres frais des courriers ou Tatars qui vont de la Varsovie, sans compter les avanies sans nombre que leur sont faites par les employés subalternes. Les indigènes disent qu'ils souffrent aussi beaucoup de vexations dans le parage de leurs bestiaux, parce que les employés de la poste s'emparent pour leurs chevaux, de toutes les belles prairies, quoiqu'ils n'en aient pas le droit. Les habitans ont ici perdu pour à présent un profit considérable. Précédemment, l'allée et venue des caravanes entre Erivan et Tiflis fesait qu'on louait beaucoup de bêtes de somme, ce qui était d'un grand gain pour le peuple. Mais maintenant le gouvernement russe a aboli cette chose, je veux dire l'allée et venue des caravanes. A cause de cela les arméniens de la Turquie ont gagné davantage, car les caravanes qui vont et viennent entre Tébriz et Trébisonde ont considérablement augmenté. »

L'Hanasdan ajoute: « Nous avons appris d'une personne digne de foi que Sa Sainteté le Pontife Suprême, Nersès, lequel songe toujours aux intérêts de la communauté a pourvu au remède nécessaire à la misère de ces villages arméniens. »

— On nous écrit des Dardanelles:

« Le brick napolitain l'*Alexandre*, commandé par le capitaine Louis Longobardo, avait échoué à la pointe des Barbiers; lorsque M. F. Caravel, vice-consul des Deux-Siciles, eut reçu avis de cet accident, il s'empressa de recourir à tous les moyens possibles pour qu'il n'eût pas de fâcheuses conséquences. Il s'adressa tout d'abord au vice-consulat de France qui obtint de M. Maumelas, commandant du paquebot-poste le *Caire*, qu'il lui prêterait son aide à son passage. M. Maumelas tint parole; malheureusement le bas-fonds des eaux ne lui permit pas d'approcher à la dis-

(1) Le rouble d'argent équivaut à 17 piastres du G. S.
(N. du R.)